

# Quel plan d'adaptation du bassin Adour-Garonne sur les territoires viticoles ?

FRANÇOISE GOULARD<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Agence de l'eau Adour-Garonne, 90 rue du Feretra, 31078 TOULOUSE

Email: francoise.goulard@eau-adour-garonne.fr

Le changement climatique a de lourdes conséquences tant sur la gestion de l'eau et les milieux aquatiques que sur les activités économiques qui y sont associées. Avec une population qui devrait, d'ici 30 ans, passer de 7 à 8,5 millions d'habitants à l'échelle du bassin Adour-Garonne, les besoins en eau seront largement supérieurs à la ressource disponible. Les acteurs économiques et les collectivités doivent mettre en place dès aujourd'hui des stratégies pour s'adapter et anticiper ces évolutions.

## Des modifications hydrologiques importantes

En 2050 sur le bassin Adour-Garonne, les modèles prédisent une augmentation moyenne de la température de l'ordre de 2°C. Ce réchauffement aura pour conséquence une baisse conséquente de l'enneigement et une augmentation de l'ordre de +10 à +30% de l'évapotranspiration. De fortes baisses de débits des rivières (-20 à -40%) et des épisodes de sécheresses automnales sont à craindre. Les étiages seront plus précoces, plus sévères et plus longs et les eaux seront plus chaudes laissant présager une dégradation de la qualité.

Ces modifications s'opèrent dans un contexte où il ne devrait pas y avoir d'évolution sensible du cumul annuel des précipitations mais de fortes variations en termes de fréquence et d'intensité.

En l'état, le bassin Adour-Garonne va connaître, dans certains territoires, des problèmes d'approvisionnement en eau, tant en termes de disponibilité que de qualité, pénalisant les activités humaines et les milieux naturels.

## Prendre conscience pour répondre à 4 enjeux majeurs

Ces perspectives ont imposé au comité de bassin Adour-Garonne (ou parlement de l'eau) la définition d'un plan d'adaptation au changement climatique. L'objectif général, à travers quatre défis à relever, est d'agir dès maintenant pour ne pas subir :

- Faire face à une baisse et à une plus grande variabilité de l'hydrologie naturelle et limiter l'effet des sécheresses,
- Préserver la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- Accompagner la mutation des écosystèmes aquatiques,
- Réduire la vulnérabilité face aux événements extrêmes.

## Un panel d'actions concrètes et opérationnelles

Le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne offre un panel d'actions et s'adresse à tous, et notamment au secteur agricole. Le plan préconise en effet d'engager les acteurs économiques vers un modèle de développement qui soit plus économe et moins polluant. Compte tenu de son interdépendance à l'eau, de son rôle dans la gestion des territoires et de son enjeu économique, l'agriculture a un rôle central sur le bassin Adour-Garonne. Avec le changement climatique, les besoins des plantes vont augmenter. Aussi, pour maintenir une agriculture durable et performante, il faut accélérer l'évolution vers des systèmes plus diversifiés, moins dépendant de l'eau, plus efficaces dans la gestion des intrants, et qui valorisent les services rendus par la nature. Le plan s'adresse au secteur agricole dans son ensemble en l'incitant à :

- Renforcer les réseaux d'acteurs pour amplifier la transition agro-écologique ;
- Encourager des coopérations stratégiques pour créer des filières agricoles plus vertueuses sur la gestion des intrants ;
- Sauvegarder l'élevage extensif et soutenir les systèmes de polyculture-élevage ;
- Favoriser l'usage de semences de variétés tolérantes à la sécheresse ;
- Poursuivre l'amélioration de l'efficacité du pilotage de l'irrigation, des matériels et des réseaux d'irrigation.

## Construire des stratégies qui combinent les solutions

L'accès à la ressource en eau va être de plus en plus limité sur le bassin ou en tout cas contrasté en fonction des territoires. Les coûts induits pour sécuriser cet accès à la ressource vont imposer de faire évoluer le type de cultures irriguées vers des productions à forte valeur ajoutée. La vigne peut en faire partie mais l'irrigation est loin d'être la seule réponse face à un stress hydrique de plus en plus important. Même s'il n'aborde pas spécifiquement le secteur de la viticulture, le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne offre un panel d'actions qui peuvent s'appliquer aux territoires viticoles du Sud-Ouest :

- Des mesures dites « douces », immatérielles comme la révision des cahiers des charges et l'amélioration de la connaissance
- Des mesures « vertes » fondées sur la nature comme une meilleure gestion de la matière organique pour accroître la réserve utile des sols ;
- Des mesures « grises » nécessitant des investissements matériels ou des équipements technologiques  
....



Comme pour beaucoup d'activités, l'adaptation de la vigne au changement climatique passe sans nul doute par une combinaison de ces solutions, à la fois techniques et institutionnelles.